

Mesures de soutien à l'investissement : une première bonne nouvelle !

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) se félicite des mesures du plan de soutien à l'investissement présenté par le Premier ministre Manuel Valls, le mercredi 8 avril 2015.

L'UNICEM accueille favorablement les mesures qui visent à soutenir l'investissement public, et plus particulièrement le prêt à taux zéro au titre du Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), qui permettra de lever des freins financiers qui pèsent aujourd'hui sur la commande publique.

Du côté des travaux publics, la confirmation du plan de relance autoroutier est une bonne nouvelle pour l'ensemble de la filière qui bénéficiera localement des investissements d'amélioration et d'entretien des infrastructures routières. L'UNICEM salue la volonté affichée par le Premier ministre d'un lancement rapide de ces travaux, qui permettrait d'escompter des effets dès cette année.

Concernant l'investissement privé, l'UNICEM déplore toutefois que la mesure de « surarmortissement », la plus emblématique du Plan, ne concernera pas les bâtiments. L'impact sur la filière sera ici très limité.

Les mesures annoncées, si elles vont dans le bon sens, doivent cependant être complétées. L'UNICEM continue à plaider pour :

- une commande publique responsable qui ne prenne pas pour seul critère d'attribution le prix, mais qui considère les externalités sociales, économiques et fiscales,
- des mesures concrètes en faveur des solutions constructives locales.

Au total, ces mesures s'inscrivent dans la droite ligne des souhaits de l'UNICEM de voir encourager les investissements publics. La mise en place de ces mesures devra être rapide tant l'urgence est grande. La conjoncture actuelle du secteur des matériaux de construction demeure très mal orientée et les perspectives pour 2015 restent négatives, avec un nouveau repli attendu des productions de -3% pour le BPE et de -5% pour le granulat, ce qui porterait les volumes extraits vers ses plus bas niveaux de ces trente dernières années.



À propos de l'UNCEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés. Pour en savoir plus : www.unicem.fr